

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE LE CARREFOUR****Réunion tenue le 2 novembre 2020, virtuellement.**

**Personnes présentes :** Mesdames Myriam Patoine, Stéphanie Gemme et monsieur Alexandre Poirier-Brin, parents  
Mesdames Johanne Boulanger et Isabelle Molloy, enseignantes  
Madame Josée Thibaudeau, directrice  
Madame Rosemarie Labelle, secrétaire

**Personnes absentes :** Mesdames Jessica Michaud et Stéphanie Pelletier, parents  
Madame Lyne Alarie, personnel de soutien  
Madame Josée Dumoulin, responsable du SDG

**1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Myriam Patoine, présidente, déclare la séance ouverte.

**2.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

Il est 19 h02.

CEE 2020-2021-08

**3.0 PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR****IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM PATOINE****D'ADOPTER** le projet d'ordre du jour tel que soumis.

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

- 1- *Prise des présences et constatation du quorum*
- 2- *Parole au public*
- 3- *Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour*
- 4- *Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2020*
- 5- *Approbation du document des Normes et modalités / échéancier des bulletins*
- 6- *Approbation des contenus obligatoires : COSP et éducation à la sexualité*
- 7- *Approbation des sorties éducatives*
- 8- *Informations de la direction : Services EHDAA, activité d'arrimage primaire-sec., etc.*
- 9- *Informations de l'équipe-école*
- 10- *Informations du service de garde*
- 11- *Nouvelles de l'OPP*
- 12- *Nouvelles du comité de parents*
- 13- *Formation obligatoire*
- 14- *Correspondance*
- 15- *Varia*
- 16- *Levée de l'assemblée*

**ADOPTÉ PAR ALEXANDRE POIRIER-BRIN**

**4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 2 OCTOBRE 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE THIBAudeau**

**D'APPROUVER** le procès-verbal de l'assemblée du 2 octobre 2020.

Madame Rosemarie Labelle sera la secrétaire pour l'année 2020-2021.

Suivi du point 9 : aucun membre de la communauté ne siègera cette année.

**ADOPTÉ PAR JOHANNE BOULANGER**

**5.0 APPROBATION DU DOCUMENT DES NORMES ET MODALITÉS / ÉCHÉANCIERS DES BULLETINS**

**IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE THIBAudeau**

La remise du bulletin sera le 22 janvier plutôt que le 15 janvier 2020.

**ADOPTÉ PAR ISABELLE MOLLOY**

**6.0 APPROBATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES : COSP ET ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ**

Modifications :

- En 1<sup>ère</sup> année et en 3<sup>e</sup> année : une intervenante du groupe JAD viendra en novembre.
- Une infirmière viendra pour les 5<sup>e</sup> année seulement.

Un bilan sera remis au CEE à la fin de l'année.

**ADOPTÉ PAR ALEXANDRE POIRIER-BRIN**

**7.0 APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES**

Considérant la situation actuelle, aucune activité n'est prévue pour les prochaines semaines.

**8.0 INFORMATIONS DE LA DIRECTION : SERVICES EHDAA, ACTIVITÉ D'ARRIMAGE PRIMAIRE-SECONDAIRE, ETC.**

Un enquêteur de la Santé publique a communiqué avec la direction de l'école. Des élèves de l'école fréquentent le même autobus que des élèves provenant d'Arundel. Un élève de cette école a obtenu un résultat positif à la Covid-19.

Le comité EHDAA travaille pour répondre aux besoins des enfants et/ou des enseignantes.

Deux activités d'arrimage primaire-secondaire sont prévues. La première se déroulera en présentiel. La deuxième se fera en visioconférence.

Trois journées pédagogiques seront ajoutées au calendrier scolaire 2020-2021 : la direction aura plus de détails demain.

**9.0 INFORMATIONS DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE**

Aucune information de l'équipe-école.

#### 10.0 INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Puisque le seuil minimal d'inscriptions n'a pas été atteint aujourd'hui, le service de garde était fermé.

#### 11.0 Nouvelles de l'OPP

Josée T. s'assurera qu'il y aura une section dans L'info-parents pour inviter les parents à se joindre à l'OPP.

#### 12.0 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

L'enjeu principal concernait le transport scolaire de certains élèves. Certains d'entre eux voyagent au-dessus de deux heures par jour.

#### 13.0 FORMATION OBLIGATOIRE

Avec la venue de la loi 40, chaque membre de chaque conseil d'établissement doit suivre la formation. D'ici la prochaine rencontre, il faudra visionner les capsules disponibles (il y en a 5 au total) et prendre connaissance du cahier.

#### 14.0 CORRESPONDANCE

Des cahiers pour le bien-être des enfants sont remis à la présidente du CEE, la directrice de l'école ainsi que les membres du personnel de l'école.

#### 15.0 VARIA

Stéphanie Pelletier désire conserver sa place au sein du comité. Toutefois, elle travaille parfois en soirée. Il sera important de savoir lorsqu'elle devra s'absenter afin d'en aviser le parent substitut.

La dose de vaccin qui n'a pas été reçue l'an dernier par les élèves de 4<sup>e</sup> année ne sera pas donnée à cours terme. Cette année, les élèves de 4<sup>e</sup> année devraient recevoir une dose en janvier.

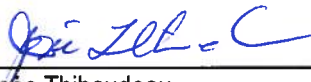
CEE 2020-2021-10


#### 10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR JOHANNE, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 19 h 44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

  
\_\_\_\_\_  
Josée Thibaudeau  
Direction de l'école

  
\_\_\_\_\_  
Myriam Patoine  
Présidence

